

Jacquet, Florence. *L'avantage des États-Unis dans l'économie céréalière mondiale : le cas du blé*. Montpellier, Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, coll. « Études et Recherches », Juillet 1985, 246 p. et 63 p.

Rodolphe De Koninck

Volume 18, numéro 1, 1987

Pêches maritimes : nouveau contexte international et politiques contrastées

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702158ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702158ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

De Koninck, R. (1987). Compte rendu de [Jacquet, Florence. *L'avantage des États-Unis dans l'économie céréalière mondiale : le cas du blé*. Montpellier, Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, coll. « Études et Recherches », Juillet 1985, 246 p. et 63 p.] *Études internationales*, 18(1), 264–266. <https://doi.org/10.7202/702158ar>

une autre forme de protection. Ils indiquent également que la protection ne répond pas toujours à des problèmes liés à la concurrence internationale, mais souvent à des problèmes de demande intérieure. Sur les 9 cas dans lesquels la protection a cessé avant 1985, 4 l'ont été parce que le changement dans le cycle des affaires a été bénéfique à ces industries. Il n'y a donc que 5 cas dans lesquels la protection a cessé parce que les ajustements industriels ont été jugés suffisants.

Ce sont cependant les coûts économiques qui frappent le plus dans cette étude. Le nombre d'emplois que la protection permet de sauvegarder est en général faible. Par contre, les coûts que les consommateurs doivent supporter (sous forme d'accroissement des prix notamment) placent le coût de chaque emploi sauvegardé entre 21 000 \$ (pêches) et plus d'un million de dollars (produits chimiques). Si, comme il est souvent avancé, le but de la protection est la sauvegarde d'emplois, l'importance de ces montants suggère qu'un programme de subventions à l'emploi aurait été moins onéreux pour le même nombre d'emplois sauvegardés. En d'autres termes il est toujours plus efficace d'intervenir directement sur une variable plutôt qu'indirectement. Si les coûts sont supportés par les consommateurs, les gains de la protection sont principalement capturés par les producteurs et les fournisseurs étrangers. Les gains des fournisseurs étrangers dépendent du mode de protection adopté. Ils sont plus élevés lorsque la protection est sous forme de quotas plutôt que sous forme de tarifs. Par contre, le résultat net est toujours une perte d'efficacité souvent substantielle (textile, industrie maritime, produits laitiers et pétrole).

Le seul point positif qui ressort de cette étude est que la protection engendre un processus d'ajustement au sein des industries. Dans tous les cas analysés, des ajustements en termes d'emplois et de technologie sont soulignés. La protection ne crée donc pas le *statu quo* comme certains le craignent.

La protection a des vertus mais les enseignements majeurs qui ressortent de cette étude sont que, d'une part, les problèmes économiques sectoriels demandent souvent des politi-

ques d'intervention plus directes, et par conséquent plus efficaces que la protection, et d'autre part que le prix à payer pour les quelques vertus de la protection est énorme.

Les auteurs estiment donc que la politique de protection doit être reformulée de façon à ne représenter qu'une des politiques possibles d'aide aux industries en difficulté. Les principaux objectifs de cette réforme consistent en la mise en place d'un processus qui permette au gouvernement de distinguer entre les causes domestiques des difficultés sectorielles et les causes internationales. Il doit également permettre d'allouer une aide temporaire en fonction de l'origine de cette cause et être capable de s'autofinancer.

À l'heure où le Congrès américain entend ériger des barrières douanières dans plusieurs secteurs de l'économie américaine, il est à craindre que ces propositions de réforme restent lettres mortes.

Nicolas SCHMITT

*Département d'économie
Université Laval, Québec*

JACQUET, Florence. *L'avantage des États-Unis dans l'économie céréalière mondiale: le cas du blé*. Montpellier, Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, Coll. « Études et Recherches », juillet 1985, 246 p. et 63 p.

Le blé est non seulement la céréale la plus importante en volume dans le monde mais aussi celle qui est la plus importante sur le marché mondial, celle qui est la plus fréquemment exportée. Or, sur ce marché mondial, les États-Unis occupent une place prépondérante. Car bien qu'ils n'assurent qu'environ 13 % de la production mondiale de blé, ils en réalisent 40 % à 50 % des exportations. Comment, pourquoi? Quels sont les fondements et les mécanismes de la suprématie américaine? Voilà les questions auxquelles tente de répondre l'étude de Florence Jacquet. À cette fin, l'auteur présente, dans la première partie de l'ouvrage, une analyse historique de la mise en place de cette suprématie puis, dans

une seconde partie, les conditions de son maintien.

Le développement de la production du blé sur le territoire des États-Unis s'est réalisé en trois grandes étapes elles-mêmes liées à l'expansion interne puis mondiale du pays. Jusqu'en 1920, avec une accélération marquée à compter de 1860, c'est l'augmentation des surfaces mises en culture qui fut la cause essentielle de l'augmentation de la production. Cette croissance des superficies en blé fut étroitement associée à la conquête de l'Ouest ou plus exactement aux dernières décennies de cette conquête. En résumant les principaux éléments de cette progression, l'auteur montre bien l'importance du rôle de l'État dans deux domaines en particulier. En premier lieu, en éliminant, repoussant ou parquant les Indiens, afin de libérer les meilleures terres de l'Ouest. Ensuite, en facilitant la prise de possession des terres par les colons devant développer l'agriculture familiale, notamment par le biais du *Homestead Act*, lequel fut voté en 1862 et appliqué à partir de 1870. Cette législation permit d'accélérer l'attribution des parcelles aux familles de colons et la mise en cultures de celles-ci.

La seconde période dans le développement moderne de la production du blé aux États-Unis s'étend de 1920 à 1945 : l'auteur y situe « la mise en place du modèle de production américain ». Au cours de ce quart de siècle, les structures de production vont grandement évoluer. Avec le choc de la dépression des années trente, l'agriculture américaine subit un ralentissement majeur de ses exportations alors que la dette des agriculteurs s'accroît massivement. Dans les Grandes Plaines, aux effets de la dépression économique s'ajoutent ceux d'une sécheresse exceptionnelle qui sévit en 1934, 1935 et 1936. Les conséquences majeures de ces crises sont une chute dans le nombre des exploitations et dans la population agricole, accompagnée par un accroissement sensible de la superficie moyenne des exploitations qui survivent. Pendant ces années de mutation, des politiques de l'État sont établies pour favoriser le développement de la production. C'est le cas en 1933 avec l'*Agricultural Adjustment Act* (A.A.A.) et le *Com-*

modity Credit Corporation (C.C.C.). Ceux-ci contribuent à modifier la structure financière des exploitations dont les dettes à long terme sont considérablement atténuées ; ils permettent également l'offre de crédits très avantageux et l'institution du soutien des prix par le biais de primes pour la réduction des surfaces cultivées. Ces « *benefit payments* » aidèrent grandement les agriculteurs. À la même époque fut aussi adopté le *Soil Conservation and Domestic Allotment*. Avec « la forte demande engendrée par la Deuxième Guerre mondiale et par les difficultés de la période de reconstruction » (p. 50), en Europe notamment, les stocks américains purent être écoulés. L'agriculture des États-Unis se consolida : pour le blé, « la part américaine passa ainsi de 17 % à 18 % du marché mondial juste avant la guerre, à 50 % juste après » (p. 54).

L'auteur identifie une troisième phase, s'étendant de 1945 à 1973. La généralisation de la motorisation agricole était alors presque terminée. Cette motorisation permit la conservation, en terres à blé, maïs ou soja, d'importantes superficies jusqu'alors réservées aux pâturages pour animaux de trait. Les rendements se sont surtout élevés pendant les années 1950 à 1960, et cela pour plusieurs raisons liées essentiellement à la réduction des surfaces (donc abandon des moins bonnes terres) et l'amélioration des techniques : meilleure pratique de la jachère, utilisation de variétés naines plus résistantes et des engrais.

Mais aussi et surtout la croissance dans la production du blé fut liée à l'expansion même du marché mondial du blé et à la vigoureuse politique d'exportation poursuivie par les autorités américaines. L'outil central de cette politique fut, à compter de 1954, la *Public Law 480* (la célèbre *PL 480*). Cette législation permit, voire favorisa l'exportation des surplus de blé américains à des prix très bas que l'on justifiait en la qualifiant d'aide humanitaire. Cela facilita l'écoulement des stocks et le maintien des prix ; il s'agissait aussi d'un puissant moyen à la fois de pression politique internationale et de promotion commerciale. À cette époque, le blé comptait pour plus de la moitié de cette aide et c'est d'ailleurs ainsi qu'il fut surtout exporté. Mais cela ne dura

pas car à partir de 1966, la part de l'aide alimentaire dans les exportations de blé commença à diminuer « car d'autres procédures de crédit ont pris le relais » (p. 88).

En effet, les véritables objectifs poursuivis par le *PL 480* sont alors atteints: changements dans les habitudes alimentaires dans certains pays non producteurs de blé et désormais demandeurs; concurrence aux productions locales dans d'autres pays; au total, création d'un marché à l'échelle planétaire: Europe, Japon, Maroc, etc. De plus, à partir de 1967, le rôle politique de l'aide alimentaire se renforce: en Corée, au Vietnam, au Cambodge, en Égypte, au Chili.

Alors que les États-Unis s'attachent une clientèle mondiale, les politiques de gestion intérieure évoluent en conséquence. En fonction de cette demande, on ajuste l'offre: la politique des prix de soutien se raffine. F. Jacquet identifie quatre types de programmes de gestion des surfaces, lesquels permettent d'ajuster très précisément le niveau des stocks et d'assurer une grande flexibilité à la production de blé américaine. Mais c'est la politique d'exportation qui demeure déterminante, les États-Unis n'hésitant pas à pratiquer des formes de dumping pour ravir des marchés.

Dans la deuxième partie de son étude, consacrée aux conditions du maintien de la suprématie américaine sur le marché mondial du blé, l'auteur s'attarde d'abord aux caractéristiques régionales de la production sur le territoire américain. Une attention particulière est accordée au potentiel d'augmentation de cette production, fut-elle fondée dans une extension des surfaces emblavées (par la réduction des jachères ou l'augmentation de la double culture blé-soja) ou dans l'augmentation des rendements. Il ressort de cet examen qu'un tel potentiel existe mais essentiellement à l'extérieur des Grandes Plaines où les coûts de production sont trop élevés.

Suit alors un long chapitre (pp. 159 à 203) abordant la question du soi-disant avantage comparatif des États-Unis. Après avoir opposé la théorie de Ricardo à celle plus contemporaine de Heckscher et Ohlin, l'auteur en conclut à l'existence d'avantages absolus liés

à l'efficacité de la production et bat en brèche, ce faisant, la thèse des avantages comparatifs. À cette fin, F. Jacquet cite de cocasses déclarations de dirigeants américains louangeant la mission alimentaire des États-Unis (p. 176 sq). Cette analyse se termine sur une comparaison des coûts de production du blé aux États-Unis, en France, en Australie et en Argentine. Ces coûts sont nettement moins élevés dans les deux derniers pays, les producteurs de blé tant français qu'américains ne pouvant demeurer compétitifs que grâce à « des niveaux de prix de soutien plus élevés » (p. 197).

Les dernières pages de l'étude font état des difficultés que les États-Unis éprouvent à maintenir leur régulation du marché mondial. Le problème de l'endettement des producteurs américains est dramatique, la hausse du dollar nuit aux exportations, la part du blé américain sur le marché mondial ayant baissé de 49 % en 1981-82 à 39 % en 1983-84. De nouveaux instruments de politique intérieure voient le jour, mais leurs premiers effets sont décevants. La politique d'exportation américaine risque de devenir à nouveau très agressive, sinon « la crise de l'hégémonie américaine » (p. 229) dans le domaine céréalier risque d'avoir des conséquences désastreuses sur l'économie entière de ce pays dont la balance commerciale, déjà fort déficitaire, repose lourdement sur les exportations agricoles.

On le voit, l'étude de F. Jacquet est riche d'enseignements et tombe à point pour faciliter l'interprétation de la relance contemporaine des rivalités commerciales entre les États-Unis et le CEE. Le livre est bien construit, bien documenté même si l'on peut regretter d'une part un manque de soin évident dans la préparation des cartes (pour la plupart photocopiées directement de sources américaines) et d'autre part l'absence de toute liste des figures et tableaux documentant les deux principales parties du livre.

Rodolphe DE KONINCK

*Département de géographie
Université Laval, Québec*